



Document de séance

B8-0282/2016

17.2.2016

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

déposée conformément à l'article 133 du règlement

sur des mesures visant à stopper l'arrivée ou le retour de djihadistes dans les États membres de l'Union européenne

Steeve Briois, Louis Aliot, Marie-Christine Arnautu, Nicolas Bay, Dominique Bilde, Mara Bizzotto, Mario Borghezio, Gianluca Buonanno, Mireille D'ornano, Sylvie Goddyn, Édouard Ferrand, Jean-François Jalkh, Gilles Lebreton, Philippe Loiseau, Dominique Martin, Joëlle Mélin, Jean-Luc Schaffhauser, Mylène Troszczyński

Proposition de résolution du Parlement européen sur des mesures visant à stopper l'arrivée ou le retour de djihadistes dans les États membres de l'Union européenne

Le Parlement européen,

- vu le règlement établissant un code communautaire relatif au régime de franchissement des frontières par les personnes¹,
 - vu la décision instituant des mesures provisoires en matière de protection internationale au profit de l'Italie, de la Grèce et de la Hongrie²,
 - vu l'article 133 de son règlement;
- A. considérant que les attentats survenus à Paris le 13 novembre 2015, revendiqués par l'État islamique, marquent l'incapacité de nos dirigeants et des institutions européennes à protéger nos concitoyens de la menace terroriste;
- B. considérant que la crise migratoire et la libre circulation des individus dans l'espace Schengen facilitent l'arrivée des djihadistes dans les États membres;
- C. considérant qu'il existe dans l'Union européenne une forte inertie en matière de lutte contre le terrorisme au nom de la défense des minorités ethniques et religieuses;
1. exige la suspension immédiate et définitive des accords de Schengen;
 2. exhorte la Commission à mettre directement un terme à l'accueil et à la dissémination des migrants clandestins dans les États membres;
 3. charge son Président de transmettre la présente résolution à la Commission et aux États membres.

¹ <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex:32006R0562>

² <https://ec.europa.eu/transparency/regdoc/rep/1/2015/FR/1-2015-451-FR-F1-1.PDF>